Assemblée citoyenne du Conseil de quartier Bas-Belleville
Jeudi 7 mars – 19h
Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris – 80 rue Rebeval

Réunion animée par **Sandrine FERAY**, déléguée du Maire pour le conseil de quartier Bas-Belleville et **Andrea FUCHS**, Adjointe au Maire en charge de la participation citoyenne et des Conseils de quartier

---

ORDRE DU JOUR

- **Présentation du fonctionnement des Conseils de quartier**
- **Retours sur les réalisations de votre Conseil de quartier**
- **Atelier de travail (définition des nouveaux projets du Conseil de quartier)**
- **Questions diverses**

Point sur le fonctionnement des Conseils de quartier

En tant qu'espace collaboratif dédié au dialogue et à la co-construction de projets, le Conseil de quartier accueille toutes les personnes résidant ou exerçant une activité dans le 19e arrondissement.

Indépendamment de la nationalité et de l'âge, chacun est invité à participer à son Conseil de quartier et à s'impliquer dans ses actions à son propre rythme, en fonction de ses aspirations et de sa disponibilité.

Le 19e arrondissement compte 11 Conseils de quartier. Dans chaque quartier, le Maire désigne un·e délégué·e parmi les élu·e·s du Conseil d'arrondissement.

Le groupe référent constitue le pôle de stabilité d'un Conseil de quartier. Il a pour rôle de :

- Formuler des idées innovantes pour donner vie à des actions concrètes et améliorer le cadre de vie de son quartier
- Faire découvrir et contribuer à l'animation de son quartier à travers plusieurs évènements conviviaux (repas et fête de quartier, bourse d'échange de livres, ballade exploratoire et bien d'autres animations)
- Partager les actualités de son quartier pour lui donner plus de visibilité
- Organiser avec les autres membres les rencontres régulières autour des projets de son Conseil de quartier (assemblée citoyenne, réunion publique, temps d'échange inter-conseils de quartier)
- Partager des informations concernant l'actualité du quartier et les projets en cours

Les temps-forts du Conseil de quartier dans l'année :

- Assemblée citoyenne : Ouvertes à toutes et tous, elles ont pour but de prioriser collectivement deux thématiques de travail prioritaires pour l'année à venir. Des groupes projet seront ensuite en charge de décliner ces thématiques en projets concrets.

- Réunions publiques : Les réunions publiques permettent aux citoyens de s'exprimer devant les décideurs publics, favorisant l'intégration de leurs demandes. Elles servent à légitimer la création de projets urbains et peuvent également être organisées pour discuter des réformes politiques à l'échelle locale.

- Réunions inter-conseils de quartier : les différents groupes référents de l'arrondissement se réunissent en plénière afin de partager les bonnes pratiques et difficultés rencontrées, les actions et expériences ou encore recevoir des formations proposées par le service de la participation citoyenne.

Les Conseils de Quartier bénéficient d'un budget de fonctionnement de 3308€ et d'un budget d'investissement de 90 000€ (somme mutualisée sur l'ensemble des Conseils de quartier) pour réaliser des projets répondant au besoin du quartier.

Voici quelques exemples de projet proposés par les Conseils de quartier :

- L'accueil des nouveaux habitants (balades urbaines, pots de l'amitié, etc.)

- L'accompagnement et le soutien de projets d'habitants dans le cadre du Budget Participatif Parisien (rendez-vous avec les ambassadeurs à la participation citoyenne et ateliers de co-construction, etc.)

- Participation aux concertations, enquêtes publiques et consultations (en lien, par exemple, avec la révison du Plan Local d'Urbanisme ou le dispositif Embellir votre Quartier)

- Animations locales (marché des artisan.nes, fête de quartier, bourse d'échange de livre, tournoi de pétanque, etc.)

- Projets divers (opération propreté, tenue de stand de sensibilisation sur l'esapce public, fresques, composteur collectifs, garde-margers/frigos solidaires, etc.)

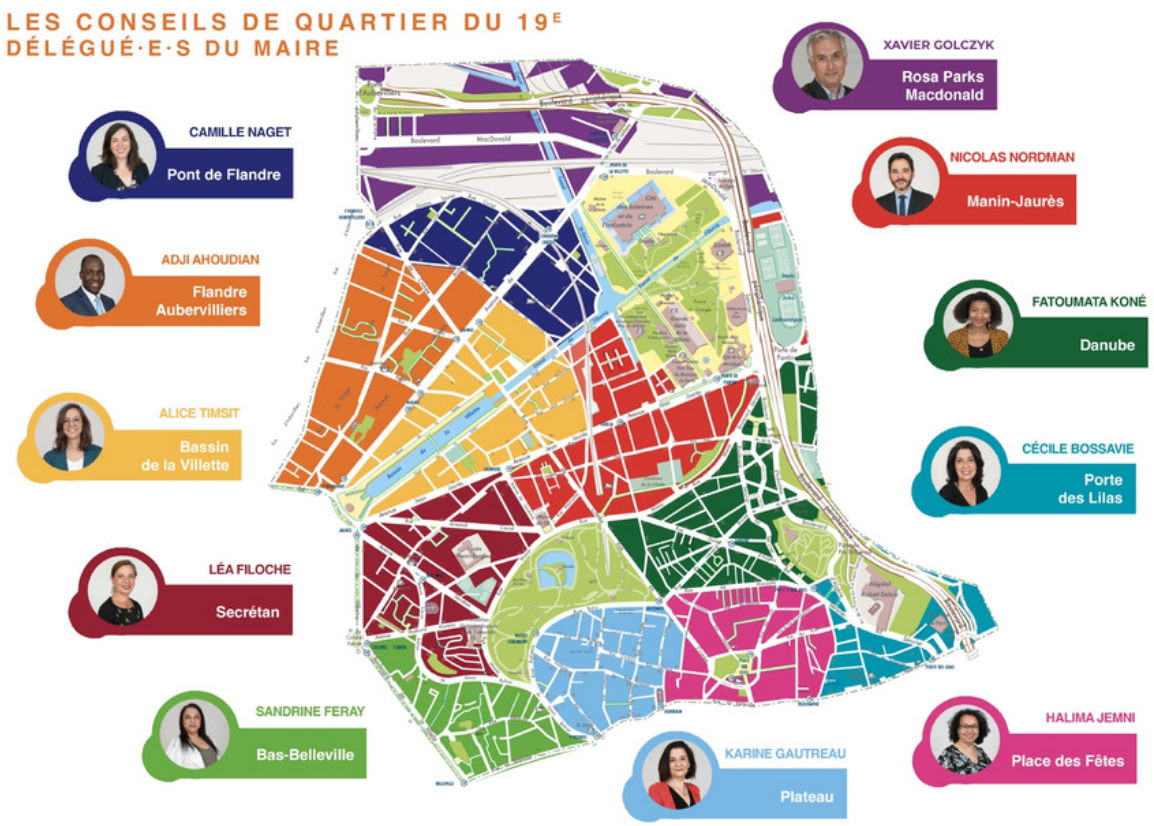

Retour sur les réalisations du Conseil du quartier

- **Journée mondiale du nettoyage** :

En Septembre 2023, plusieurs habitant·e·s se sont mobilisé·e·s pour une opération de nettoyage à l'échelle du Bas-Belleville. Cette année, la journée mondiale du nettoyage (World Cleanup Day) aura lieu le 20 septembre. Plusieurs membres du Conseil de quartier souhaitent réitérer cette opération.

Atelier de travail

En introduction, les habitant·e·s ont participé à une brève session de brainstorming pour revoir l'identité visuelle des Conseils de quartier, en particulier sur le site internet de la mairie et les réseaux sociaux des Conseils de quartier. Les participant·e·s ont été encouragé·e·s à établir une liste de plusieurs lieux emblématiques du CQ afin que le service communication de la Mairie du 19e s'en inspire pour proposer plusieurs visuels. Ces propositions seront ensuite soumises au vote des membres des Conseils de quartier qui choisira celle à adopter.

A l'issue de ce temps de travail collectif, voici les thématiques retenues :

Convivialité et animation de quartier

- Repas de quartier sur la place Marcel Achard (repas où chaque invité·e apporte quelque chose à manger)
- Fête de quartier avec animations culturelles (concert, spectacle de danse, etc.)
- Week-end culturel : projections de films pour petit·e·s et grand·e·s et après-midi jeux de société

Cadre de vie : nettoyer et embellir le quartier Bas-Belleville

- Journée mondiale du nettoyage / opération ponctuelle de nettoyage à l'échelle du quartier
- Fresque murale ou mur végétalisé
- Végétalisation hors-sol de la place Henri Fizbin (jardinières et pots)

Questions diverses

<u>Propreté du quartier :</u>

- Une opération 100% Propreté a eu lieu du 5 au 11 février dernier dans le Quartier Bas-Belleville : pour répondre à ces signalements d'habitant.es sur la propreté de leur quartier, la mairie de Paris réalise des opérations 100% propreté. Pendant une semaine, concentration exceptionnelle des équipes et engins de propreté sur un quartier. Balayage, lavage, enlèvement des dépôts, nettoyage des espaces verts, dégraffitage, désaffichage, tout y passe ! Pour accompagner ce grand nettoyage, des animations sont proposées aux habitants, petits et grands.

- Pour rappel, grâce à l'application mobile « DansMaRue » (DMR), vous pouvez en quelques clics, signaler une anomalie dans l'espace public qui sera directement transmise au service de la Ville compétent. Vous serez directement informé des mesures prises par nos équipes pour la traiter.

- Colonne à verre rue Rampal/rue de Belleville : le container à verre à l'angle de ces deux rues déborde très rapidement car il est utilisé par les commerces du secteur. Suite aux signalements des riverain·e·s, il est prévu que le container soit enlevé et remplacé par un nouveau Trilib rue de Belleville (avec un module supplémentaire pour le verre).

- Propreté de la rue de Belleville : une opération conjointe de propreté a été organisée avec les services de la propreté du 20e arrondissement la semaine du 5 février (balayage, nettoyage, désaffichage, dégraffitage). Les personnes à la rue au 15 rue de Belleville sont inscrites aux opérations PàR et suivies de près par les maraudes.

- Passage Gauthier : suite aux signalements de plusieurs habitant·e·s sur les déjections canines dans ce passage, la police municipale continue ses passages réguliers. Pour rappel, la verbalisation n'est possible que si la personne responsable est prise en flagrant délit.

Réunion d'information sur l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques

- Une réunion d'information sur l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques (et les dispositifs de sécurité/circulation prévus) en présence du Préfet sera organisée le 23 avril par la Mairie du 19e. Nous invitons les acteurs ou habitants du 19e qui auraient quelques interrogations à se référer dans un premier temps à la FAQ sur le site paris.fr qui couvre beaucoup de sujets Périmètres de sécurité pendant les Jeux : les - Ville de Paris.

Personnes à la rue, comment procéder ?

- Les habitants sont les premiers acteurs et relais de la solidarité de proximité. Tout habitant du 19e peut signaler la présence d'une personne à la rue au 115. Le dépliant « Comment orienter une personne à la rue ? » ou le guide « Solidarité à Paris », disponibles sur le site M19 en version numérique et à l'accueil de la Mairie en version papier, permettent aussi de savoir comment agir correctement.

=> *Pour plus d'informations sur les ressources et aides disponibles en matière de solidarités à la Mairie du 19e : https://mairie19.paris.fr/pages/page-personnes-en-situation-de-precarite-personnes-a-la-rue-personnes-migrantes-24100*

Bureau des Conseils de quartier

5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris

01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

conseilsdequartier19@paris.fr

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

@conseilsdequartier19

@monquartier19

Conseils de quartier du 19e